

NORME
INTERNATIONALE

ISO
8115-3

Première édition
1995-10-15

Balles —

Partie 3:

Balles de coton — Emballage et étiquetage

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Bales —

ISO 8115-3:1995

<https://standards.iteh.ai/en/standards/ISO-8115-3-1995/42a16c25-4291-4291-4291-4291>
Part 3: Bales of cotton — Packaging and labelling
0d295c4879a2/iso-8115-3-1995



Numéro de référence
ISO 8115-3:1995(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8115-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 72, *Matériel pour l'industrie textile et matériel connexe*, sous-comité SC 1, *Matériel de préparation de filature, de filature et de retordage*.

L'ISO 8115 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Balles*:

- *Partie 2: Balles de fibres chimiques discontinues — Dimensions*
- *Partie 3: Balles de coton — Emballage et étiquetage*

NOTE 1 L'ISO 8115:1986 deviendra la partie 1 lors de sa prochaine révision.

© ISO 1995

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Balles —

Partie 3: Balles de coton — Emballage et étiquetage

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8115 prescrit les exigences relatives à l'emballage et à l'étiquetage.

2 Enveloppe protectrice

2.1 Les balles doivent être entièrement revêtues d'une enveloppe protectrice d'étoffe de coton (tissée ou tricotée).

NOTE 2 Il a également été envisagé d'inclure dans la présente partie de l'ISO 8115 les enveloppes protectrices en matières plastiques. Seuls certains types de matières plastiques sont toutefois connus comme donnant des résultats satisfaisants, d'autres comme posant des problèmes durant le traitement. La définition des prescriptions relatives aux qualités appropriées reste ouverte et n'est pas facile à déterminer. Les plastiques sont donc exclus pour l'instant.

2.2 Si l'acheteur le demande, il est également possible d'utiliser des sacs spéciaux en l'un des matériaux spécifiés en 2.1.

2.3 La masse surfacique de l'étoffe de coton ne doit pas être inférieure à 270 g/m².

3 Sanglage

3.1 Les balles doivent être sanglées à l'intérieur de l'enveloppe protectrice. Il est possible d'utiliser des cerclages en acier résistant à la rouille ou en matière synthétique. Le sanglage doit être assez solide pour

résister aux efforts causés par la manutention et le transport.

3.2 La disposition des sangles (crampons/fils) à l'intérieur de l'enveloppe protectrice doit permettre l'ouverture mécanique automatique des balles. On place ainsi les cerclages parallèlement les uns aux autres, toutes les ferrures étant placées du même côté de la balle. Un espace libre de 300 mm à 350 mm doit en outre être aménagé au centre pour pratiquer l'échantillonnage si l'acheteur le demande.

3.3 Six sangles sont nécessaires pour une longueur de balle de 1 060 mm¹⁾ et huit pour une longueur de 1 400 mm¹⁾.

4 Étiquetage

4.1 Chaque balle doit porter une marque d'identification du lot d'expédition. La marque doit être identique à celle du connaissance, du bulletin de livraison et autres documents d'expédition.

La couleur ou l'encre du marquage ne doit pas transpercer l'emballage protecteur. Toutes les balles doivent être marquées au même endroit.

4.2 Chaque balle doit porter une étiquette donnant les informations suivantes:

- numéro de balle (en chiffres et/ou en code à barres) et,
- le numéro et/ou l'appellation de l'égreneuse;

1) Conformément à l'ISO 8115:1986, *Balles de coton — Dimensions et masse volumique*.

4.2.1 Les étiquetages peuvent également porter les indications suivantes:

- a) numéro et/ou appellation du compresseur;
- b) nom de l'expéditeur;
- c) poids brut;
- d) tare;
- e) nom du coton ou toute autre information requise par l'acheteur.

4.2.2 La qualité des étiquettes et de leur attache doit être telle que la manipulation des balles et leur transport ne puissent ni les détériorer ni les détacher. Les étiquettes doivent être attachées aux balles en un endroit facilement accessible; elles doivent également être attachées au même endroit sur toutes les balles d'une même livraison.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 8115-3:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42aa7a56-7c74-4b1e-ad6e-0d295c4879a2/iso-8115-3-1995>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8115-3:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42aa7a56-7c74-4b1e-ad6e-0d295c4879a2/iso-8115-3-1995>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8115-3:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42aa7a56-7c74-4b1e-ad6e-0d295c4879a2/iso-8115-3-1995>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8115-3:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42aa7a56-7c74-4b1e-ad6e-0d295c4879a2/iso-8115-3-1995>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8115-3:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/42aa7a56-7c74-4b1e-ad6e-0d295c4879a2/iso-8115-3-1995>

ICS 59.060.10

Descripteurs: textile, fibre de coton, balle de marchandise, désignation, emballage.

Prix basé sur 2 pages.
